

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 14 JANVIER 2012

La réunion d'hiver de notre équipe a eu lieu à la Sorbonne en présence de 14 collaborateurs. Nous avons accueilli avec grand plaisir trois nouveaux membres de l'équipe : Nicolas Philippe, doctorant à l'Université de Reims sous la direction de Patrick Demouy, Jean-Vincent Jourd'heuil, docteur en histoire, chercheur associé au Lamop, collaborateur des *Fasti* pour le diocèse de Langres, et Nathanaël Nimmegeers, docteur en histoire et ATER à l'université de Lyon III. Nicolas accepte de prendre en charge le diocèse de Reims pour la base de données, Jean-Vincent celui de Chartres et Nathanaël les diocèses de la province de Vienne (Grenoble, Genève, Vienne, Viviers) pour les collégiales fondées jusqu'en 1200. Hervé conserve Die-Valence.

Un gros travail de saisie puis de vérification des notices dans la base de données a encore été effectué entre juin 2011 et janvier 2012. A cette dernière date, la base comptait 469 collégiales recensées, avec des cas de figures différents selon la méthodologie employée par chaque collaborateur : pour certains diocèses, toutes les collégiales sont renseignées ; pour d'autres, quelques collégiales sont renseignées de manière complète ; pour d'autres encore, toutes les collégiales sont entrées mais partiellement renseignées. Dans le repérage des collégiales par diocèse, ne pas hésiter à chercher d'éventuelles communautés canoniales qui auraient existé avant leur régularisation dans le courant du Moyen Age central. Et ne pas oublier que la base va jusqu'en 1563 et inclut les chapitres encore fondés ou sécularisés au XVI^e siècle.

Toutes les fonctionnalités de la base pour la version publique sont au point. Je redis à tous la nécessité absolue de se conformer aux consignes de remplissage disponibles sur le site de l'équipe, sous le bouton « Accès équipe », rubrique « Consignes », notamment en matière de saisie bibliographique (format de la virgule après le titre compris !). Le non respect de ces consignes entraîne des heures de vérification pour Xavier Blary et pour moi-même, en particulier pour le bouton Références consultées qui collationne toutes les références de sources et de biblio données dans les notices.

Plusieurs points de détails ont été discutés pour la saisie des données dans la base : dans Ajouter un collateur ou Ajouter un patron, privilégier « dignité décanale » ou « dignité prévôtale » plutôt que « prébende décanale ou prévôtale », sauf si l'on est sûr qu'il ne s'agit pas d'une dignité (comme à Saint-Julien de Tournon pour le prévôt, coexistant avec un doyen, seul dignitaire). Ne pas oublier de faire correspondre les informations au sein de la notice : par exemple, si l'on mentionne une disparition à une certaine date par transformation, bien penser à renseigner le champ Ajouter un état (postérieur). Mieux vaut privilégier dans Adresse l'adresse postale de la collégiale, si ce n'est pas possible, mettre les coordonnées GPS, Xavier doit élaborer un petit guide pour les récupérer facilement. Pour la légende qui doit accompagner les photos de stalles, il a été décidé d'en parler avec Kristiane à la prochaine réunion. Rappel : la date qui apparaît au bas de la notice, après le nom d'auteur, est la date de la dernière modification, soit par l'auteur, soit par moi, soit par Xavier. Chaque notice sera complétée par une petite rubrique : Pour citer cette fiche, afin d'uniformiser le mode de citation. A la suite de la remarque de plusieurs collaborateurs, il est rappelé de penser à enregistrer souvent les notices en cours de remplissage (toutes les demi-heures), sous peine de perdre les informations entrées dans les champs. Conformément à la proposition de quelques-uns, il devrait être possible d'envisager de pouvoir lier les notices des collégiales avec celles qui leur sont éventuellement consacrées dans les bases de la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine (base Palissy-objets, base Mérimée-immeubles). La mise en ligne du site et de la base peut donc maintenant être envisagée, il faut réfléchir à nouveau aux modes de diffusion les plus appropriés. Site et base ont été présentés à l'équipe des *Fasti Ecclesiae Gallicanae* le 13 janvier 2012.

Ensuite, nous continuons la réunion en visitant les pages du site de l'équipe, presque totalement refondues. Des pistes sont évoquées pour trouver des contributeurs pour les diocèses non encore attribués. Pour pouvoir compléter les pages du site, Catherine a besoin de plusieurs documents : une liste des publications de chacun en lien avec l'histoire des collégiales sous le bouton « Activités », rubrique « Publications », des photos éventuellement prises lors des visites de collégiales faites ensemble, avec en légende le lieu, la date (année), l'auteur, sous le bouton

« Activités », rubrique « Visites de collégiales ». N'oubliez pas que sous le bouton « Base de données », rubrique « Introduction méthodologique » se constitue une liste des collégiales incertaines où vous pouvez demander que figurent des cas que vous préférez ne pas placer dans la base (incertitude sur la présence de moines ou de chanoines aux époques anciennes, supposition dans la bibliographie de la présence d'un collège de chanoines avant une communauté monastique ou augustiniennne, etc.).

La publication du colloque de Montpezat sur *L'intervention de la curie pontificale dans l'histoire des collégiales de France* reste programmée pour 2013. Le rassemblement des contributions devra être fait pour le début de l'automne de cette année, avec resserrement de la thématique autour de la notion, valide ou à revoir, de politique bénéficiale de la part de la papauté, surtout entre le XIII^e et le XV^e siècle, ce qui n'exclut pas d'autres formes de présence et d'intervention. On devrait pouvoir compter dix contributions : présentation générale de l'intervention pontificale dans les collégiales sous Jean XXII (Hugues Labarthe), présentation de la première fondation pontificale à Saint-Urbain de Troyes (Abel Lamauvinière), synthèses pour le XIV^e siècle pour les diocèses de Poitiers (Laurent Vallière), Limoges (Anne Massoni), Cahors (Emmanuel Moureau), pour les trois derniers siècles du Moyen Age dans les diocèses de Lyon (Hervé Chopin), Besançon (Frédéric Genévrier), Autun (Jean-Pierre Brelaud). Julien Noblet reprendra la problématique pour les collégiales tardives qu'il a étudiées par ailleurs. Il a été décidé de proposer une contribution à Mario Farello qui a effectué un post-doctorat l'an dernier au LAMOP sur la politique bénéficiale des papes d'Avignon au Portugal, ce qui permettrait de sortir du positionnement franco-centré du volume et de proposer une intéressante perspective comparatiste pour le XIV^e siècle. Pascal Montaubin rédigera les conclusions.

Le prochain colloque est prévu également pour la fin 2013, probablement pendant les vacances de la Toussaint pour libérer au maximum les collègues qui enseignent. Sa thématique reste centrée sur les liens entre les évêques et les collégiales, en particulier sur leur rôle comme fondateurs des chapitres, entre le XI^e et le XVI^e siècle.